

LOI IMMIGRATION

La motion de rejet adoptée à l'Assemblée Nationale contre la loi Immigration est un véritable camouflet à la politique conduite sur le plan social par le Président de la République, le gouvernement et le ministre de l'Intérieur particulièrement sur cette loi.

En la matière il n'y a pas de bonnes lois pas plus celle du Sénat que celle de M. Darmanin. Elles s'attaquent aux travailleurs vivant avec leurs familles en France et travaillant dans tous les secteurs et particulièrement dans ceux les plus difficiles en refusant en bout de course de les régulariser.

C'est d'ailleurs ce que la CGT-FO soulignait dans un communiqué du 13 novembre 2023 : *« L'article 3 portant sur la régularisation des travailleurs sans titre de séjour, notamment sur les métiers en tension cristallise une partie des débats. Le Sénat a encore durci le texte, en multipliant les critères nécessaires à l'obtention d'un titre de séjour exceptionnel et en donnant au Préfet le pouvoir décisionnaire sur l'octroi ou non de ce titre. FO dénonce une usine à gaz qui vise à restreindre toute régularisation et une mesure qui renforce l'arbitraire, fragilisant encore un peu plus la situation des travailleurs sans papiers. Les travailleurs en situation irrégulière doivent être protégés et accompagnés dans leurs démarches. »*

L'URIF FO représente et défend les travailleurs quels qu'ils soient.

C'est pourquoi l'URIF FO exige le retrait de ces lois d'où qu'elles viennent du Sénat, du Ministre de l'Intérieur ou de « compromis » bidons.

RETRAIT !